

et des questions économiques, est étudié de nouveau à l'étape du rapport.

Sur ce, la Chambre aborde la mise aux voix différée de la motion de M. Ritchie, appuyé par M. Paproski,— Que le Bill C-215, Loi créant la Commission du textile et du vêtement et apportant en conséquence certaines modifications à d'autres lois, soit modifié par le retranchement du paragraphe (1) de l'article 3, à savoir, les lignes 6 à 9, page 2, et leur remplacement par ce qui suit:

«(1) Est établie une Commission appelée Commission du textile et du vêtement, composée de cinq membres nommés par le gouverneur en conseil.

(2) Le lieutenant-gouverneur en conseil de chaque province peut désigner une personne à être nommée en vertu du paragraphe (1) et le gouverneur en conseil doit ainsi nommer quatre de ces personnes, ou autant de ces personnes que possible jusqu'à con-

currence de quatre, dont une seule peut être une personne désignée par le lieutenant-gouverneur en conseil d'une des provinces de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, une seule peut être une personne désignée par le lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec, une seule peut être une personne désignée par le lieutenant-gouverneur en conseil de la province d'Ontario, une seule peut être une personne désignée par le lieutenant-gouverneur en conseil d'une des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et d'Alberta, et une seule peut être une personne désignée par le lieutenant-gouverneur en conseil de la Colombie-Britannique.»

et en renumérotant les paragraphes qui suivent.

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Alkenbrack,
Asselin,
Bell,
Bigg,
Code,
Danforth,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Downey,
Fairweather,
Flemming,
Forrestall,

Grills,
Hales,
Hees,
Horner,
Knowles (Norfolk-
Haldimand),
Korchinski,
Lambert
(Edmonton-Ouest),
La Salle,
Lundrigan,

MacDonald
(Egmont),
MacInnis (Cape
Breton-East
Richmond),
MacLean,
Macquarrie,
McCleave,
McCutcheon,
McIntosh,
McKinley,
McQuaid,

Monteith,
Moore,
Murta,
Nesbitt,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Paproski,
Peddle,
Ricard,
Ritchie,

Rynard,
Schumacher,
Scott,
Simpson,
Southam,
Stewart
(Marquette),
Thomas
(Moncton),
Valade,
Yewchuk—50.

CONTRE

Messieurs

Allmand,
Badanai,
Barnett,
Basford,
Beaudoin,
Béchar, d,
Beer,
Benjamin,
Benson,
Blair,
Blouin,
Boulanger,
Breau,
Broadbent,
Brown,
Buchanan,
Burton,
Caccia,
Cafik,
Chappell,
Chrétien,
Clermont,
Cobbe,
Comtois,

Corbin,
Corriveau,
Côté (Richelieu),
Côté (Longueuil),
Crossman,
Cullen,
Cyr,
Danson,
Davis,
De Bané,
Dionne,
Douglas
Drury,
Dupras,
Duquet,
Émard,
Éthier,
Faulkner,
Forest,
Forget,
Fortin,
Francis,
Gauthier,
Gendron,

Gervais,
Gibson,
Gilbert,
Gillespie,
Givens,
Gleave,
Godin,
Goode,
Goyer,
Gray,
Greene,
Groos,
Guay (Lévis),
Guilbault,
Haidasz,
Harding,
Hogarth,
Hopkins,
Howard (Okanagan
Boundary),
Hymmen,
Isabelle,
Jamieson,
Jerome,

Kaplan,
Kierans,
Knowles (Winnipeg-
Nord-Centre),
Lachance,
Laflamme,
Laing
(Vancouver-Sud),
Lang (Saskatoon-
Humboldt),
Langlois,
Laprise,
Latulippe,
Leblanc (Laurier),
LeBlanc (Rimouski),
Legault,
Lessard (LaSalle),
Lind,
Loiselle,
Macdonald
(Rosedale),
MacEachen,
MacGuigan,
MacInnis (M^{me}),

McIlraith,
McNulty,
Mahoney,
Marceau,
Marchand
(Langelier),
Marchand
(Kamloops-
Cariboo),
Mather,
Matte,
Morison,
Munro,
Murphy,
Noël,
Nystrom,
O'Connell,
Olson,
Orange,
Orlikow,
Penner,
Pepin,
Peters,
Portelance,